

ANNEXE 6 – NOTE TECHNICO-ÉCONOMIQUE (GRILLE INDICATIVE)

AAP « Développement des infrastructures hydrauliques »

1. Identification du porteur de projet

- **Nom / Raison sociale :**
 - **Statut juridique :**
 - **Adresse :**
 - **Responsable du projet (nom, fonction, contact) :**
 - **Localisation du projet (commune, département, bassin versant) :**
-

2. Présentation générale du projet

2.1 Objectifs du projet

Décrire les objectifs principaux du projet

ex. sécurisation de l'irrigation, réduction/augmentation des prélèvements, augmentation des surfaces irriguées, nature de l'eau utilisée pour l'irrigation (masses d'eau de surface, souterraines, eau de drainage, récupération eau de toiture...), les nouvelles orientations de votre exploitation liées à la demande d'aide...

2.2 Contexte et situation actuelle

- Vocation du système hydraulique existant (type d'irrigation, nombre d'exploitations bénéficiaires de l'investissement, masse d'eau prélevée, typologie des exploitations bénéficiaires...).
 - Contraintes actuelles (Déficit en eau, pertes d'eau, pression insuffisante, coûts énergétiques élevés, restrictions réglementaires, etc.).
 - Justification de la nécessité du projet.
-

3. Description technique du projet

3.1 Nature des aménagements prévus

Décrire précisément les investissements envisagés :

- Ouvrages hydrauliques (réseaux, canalisations, bassins, forages, stations de pompage, bornes d'entrée de parcelles, etc.)

- Équipements d'irrigation (goutte-à-goutte, aspersion, pilotage, automatisation, capteurs, etc.)
 - Équipements énergétiques (pompes, variateurs de vitesse, énergies renouvelables, etc.)
-

3.2 Fonctionnement du système après projet

- Fournir les plans de l'installation hydraulique avant et après investissement en mettant en évidence les éléments nouveaux (cf. pièces justificatives à la demande d'aide)
-

4. Surfaces et productions irriguées par le projet

- Fournir l'Annexe 2 de l'AAP remplie pour l'AAP « Développement des infrastructures hydrauliques » au plus tard à la demande d'aide
-